



Lavour, le 16 mai 2020

LETTRE OUVERTE AU DEPUTE LREM DE LA 3^{ème} CIRCONSCRIPTION DU TARN JEAN TERLIER

Le mépris persiste et prime !

Monsieur le Député,

Le décret relatif au versement d'une prime exceptionnelle COVID a été publié le vendredi 15 mai 2020.

Il s'agit d'une prime de 500 ou 1 500 euros pour les professionnels des établissements du sanitaire, conditionnée sous réserve de remplir de nombreux critères, comme entre autres : le présentisme entre deux dates arrêtées, les zones géographiques ainsi que les départements et établissements.

Ce décret est une véritable usine à gaz créatrice d'inégalités insupportables au vu des multiples conditions pour y prétendre.

Il écarte de fait les personnels du CH Lavour pourtant tous mobilisés depuis le début de la gestion de la pandémie, qui au passage n'est pas encore finie. Ils ne toucheront pas le montant maximum malgré leur dévouement et leur engagement total.

Le président de la République a affirmé que « *le jour d'après ne sera pas un retour au jour d'avant* », promis de « *tirer toutes les conséquences* » et laissé entendre une revalorisation salariale nécessaire pour les personnels de nos secteurs d'activité.

Pour l'instant, nous ne voyons rien venir dans ce sens, au contraire, le déconfinement et la reprise d'activité dans les établissements se mènent sans tirer les premières leçons de la gestion de la crise sanitaire et sans entendre les revendications des professionnels et acteurs de terrain, portées depuis plusieurs années.

C'est le cas sur le CH Lavour : La CGT a demandé une analyse et un bilan des répercussions sur les agents.

Tous les agents du CH Lavour et plus encore ceux qui ont accueilli des patients COVID + sont les grands oubliés.

Avec le décret qui vient de sortir le gouvernement écarte donc le CH Lavour (et de façon plus large le Tarn) pour l'attribution de la prime exceptionnelle à sa plus forte valeur : 1500 euros !

La prime sera donc 500 euros et ce quel que soit le service.

Après les effets d'annonces et comme il était à prévoir la publication du texte est venue limiter de façon injuste et drastique le nombre de bénéficiaires du montant maximum !

Nul ne peut ignorer que sur le CH Lavour des unités de soins ont été créées en urgence pour recevoir des patients COVID+ sur les soins généraux et la psychiatrie.

Nul ne peut ignorer que des agents du CH Lavour ont accueilli, soigné, rassuré, accompagné, apaisé, entouré des patients contaminés et cela jour et nuit.

Nul ne peut ignorer que grâce à l'investissement sans faille de tous ses agents dans tous les services le CH Lavour a été en capacité de s'organiser pour faire face à la crise sanitaire et prendre en charge des patients COVID+.

Nul ne peut ignorer que toutes les équipes du CH Lavour ont dû faire preuve d'une grande réactivité et de capacités d'adaptation. Elles se sont réorganisées en profondeur en modifiant leurs organisations et leur façon de travailler pour faire face.

Nul ne peut ignorer que le risque était très élevé pour les agents du CH Lavour. Ils ont malgré cela tous répondu présent. Il le feront à nouveau demain en cas de rebond de l'épidémie. Ils seront à nouveau au service de la population.

Tout cela ne s'est pas fait sans difficulté, sans interrogation, sans crainte, sans remise en question, ni sans angoisse, sans répercussion sur nos familles et parfois sur les patients.

Cela s'est fait même quelques temps avec des masques largement périmés... jusqu'à l'intervention de la CGT !

Si nous comprenons que le décret signé par le 1er Ministre et par le Ministre de la Santé attribue la prime à sa plus haute valeur aux départements les plus touchés par l'épidémie, il est assez scandaleux et proprement injuste que les agents du CH Lavour soient oubliés au regard de leur engagement.

Ils se sont tous relevés les manches et ont mis leur santé en danger en travaillant parfois avec des équipements défectueux ou périmés pour prendre en charge la population alors que le virus était potentiellement partout. La CGT du CH Lavour rappelle que les équipes de notre hôpital ne sont pas uniquement composées de « soignants ». C'est toute une chaîne humaine multi professionnelle constituée de la filière médicale, paramédicale, logistique, ouvrière et administrative qui contribue à faire fonctionner notre établissement. Personne ne doit être oublié !

Oui des patients contaminés sont bien passés par le CH Lavour, certains ont été évacués sur les lits du CHU comme prévu.

En effet, nous sommes en Direction commune et donc rattachés à un établissement qui lui est éligible au montant maximum de 1500 euros. Nous devrions donc au titre de cette direction commune si souvent mise en avant bénéficier des mêmes dispositions pour le versement de la prime au taux maximum.

Cette différenciation de traitement entre régions, départements, établissements et agents est propre à ce Gouvernement qui nous a déjà fait le coup des primes avec la prime Ile de France, la prime des urgences, la prime grand âge, et demain la prime EHPAD....

Primes qui n'ont servi qu'à amplifier les colères et à jouer la carte de la division des personnels, du clivage. A chaque fois de nombreux agents restent sur le quai...

Pour la CGT du CH Lavour tout cela reste inacceptable alors que ça fait des mois que les personnels des hôpitaux sont en grève pour dénoncer les salaires dérisoires, les mauvaises conditions de travail, qu'ils défilent dans la rue pour dénoncer le manque de moyens humains et matériels, les fermetures de lits, les budgets insuffisants.

Des mois qu'ils demandent avec la CGT une augmentation générale des salaires de l'ordre de 300 € pour tous les grades et toutes les catégories.

Pour seule réponse depuis plus d'un an, la CGT n'oublie pas que nous n'avons eu qu'indifférence, mépris, diminution de budget, restructurations, leçons de réorganisations, coups de matraque et gaz lacrymogènes.

Aujourd'hui, les personnels hospitaliers sont en colère, ils se sentent méprisés et oubliés malgré les applaudissements de la population ce qui leur fait bien sur chaud au cœur.

Ce qu'ils veulent c'est une véritable reconnaissance de leurs compétences, de leurs qualifications et de leur engagement par le salaire.

Les agents du CH Lavour comme partout ailleurs ne demandent ni la charité ni l'aumône.

Ils veulent un salaire décent leur permettant de vivre dignement du fruit de leur travail.

Ils ne veulent pas que les remerciements et la solidarité de l'ensemble des salariés de France se traduisent par donner une partie de leurs jours de congés pour qu'ils soient transformés en bons vacances !!

Au CH Lavour, nous ne sommes pas des héros. Nous ne voulons pas de médailles de pacotilles, nous ne voulons pas défiler le 14 juillet, ni de primes inégalitaires. Nous ne voulons plus de remerciements ni de promesses.

Après les applaudissements et les remerciements de la population, toujours très appréciés, après les multiples déclarations du Pdt, l'heure a sonné pour que la reconnaissance de notre valeur et de notre utilité soit faite par les services de l'Etat et par les femmes et les hommes politiques de ce pays.

Cette reconnaissance doit se traduire en urgence par une réelle politique salariale en faveur de notre secteur.

Cela passe, en premier lieu par le versement de la prime exceptionnelle de 1 500 € sur le CH Lavour.

Nous comptons sur votre intervention rapide et indispensable pour une juste reconnaissance de l'engagement des agents du CH Lavour et vous prions d'agréer, Monsieur le Député de la 3^{ème} circonscription du Tarn, nos salutations distinguées.

Le bureau de la CGT du CH Lavour